



Projet collaboratif mené en 2021 / 2022, piloté par
la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis
et la Chambre d'agriculture



PROJET STRATEGIQUE AGRICOLE TERRITORIAL PAYS D'ANCENIS

MAINTENIR LE DYNAMISME AGRICOLE LOCAL ET
DES PRODUCTIONS DE QUALITE POUR LE
DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr



SOMMAIRE

LE PROJET STRATEGIQUE AGRICOLE TERRITORIAL	3
Projet collaboratif	3
Un projet en 4 étapes	4
DIAGNOSTIC AGRICOLE	5
Des productions diversifiées	10
Une richesse d'hommes et de femmes	11
1 - LES ENJEUX AGRICOLES	12
Selon 5 volets thématiques	12
2 - LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES	14
Ambitions et projet du territoire	14
3 - UN PLAN D' ACTIONS	15
Mise en œuvre opérationnelle	15
TABLEAU récapitulatif des actions	21
ANNEXE :	26
Les 53 objectifs	26

Méthodologie

LE PROJET STRATEGIQUE AGRICOLE TERRITORIAL

Projet collaboratif

Le projet stratégique agricole territorial du Pays d'Ancenis a été mené en 2021 et 2022 avec un co-pilotage de la Communauté de Communes et de l'antenne locale de la Chambre d'agriculture. Plusieurs étapes ont composé le processus de définition des priorités agricoles pour les 5 à 10 ans à venir.



OBJET DU PROJET STRATEGIQUE AGRICOLE TERRITORIAL

La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis a confié en 2018, à la Chambre d'Agriculture, la réalisation d'un diagnostic agricole sur son territoire. Ce diagnostic s'est traduit par la formulation d'enjeux génériques. Dans le cadre de la nouvelle mandature, la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis souhaite approfondir ce travail de diagnostic et engager un travail de réflexion sur les orientations et les chantiers prioritaires pour accompagner le développement agricole de son territoire et structurer une stratégie d'appui à la profession agricole.

Ce travail permettra l'élaboration de la prochaine convention cadre entre la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire et la COMPA pour la période 2023-2025. Les conventions opérationnelles annuelles seront les déclinaisons des engagements pris conjointement au regard des éléments du projet stratégique agricole.

L'élaboration du projet stratégique agricole, transversal et partagé, va permettre de communiquer plus aisément sur les enjeux et les actions conduites auprès des acteurs de l'aménagement du territoire, des professionnels de l'agriculture et de l'alimentation et des habitants de la Communauté de communes du Pays

d'Ancenis (COMPA). Ces actions se retrouvent renforcées par une cohérence transversale au sein d'un document unique structurant.

Enfin, le projet stratégique agricole est un outil structurant englobant des actions transversales plus larges que les plans spécifiques (PCAET, Projet Alimentaire de Territoire, Schéma de Cohérence Territorial, Contrat Territorial eau, etc.), ces actions intégrant les spécificités inhérentes aux domaines traités

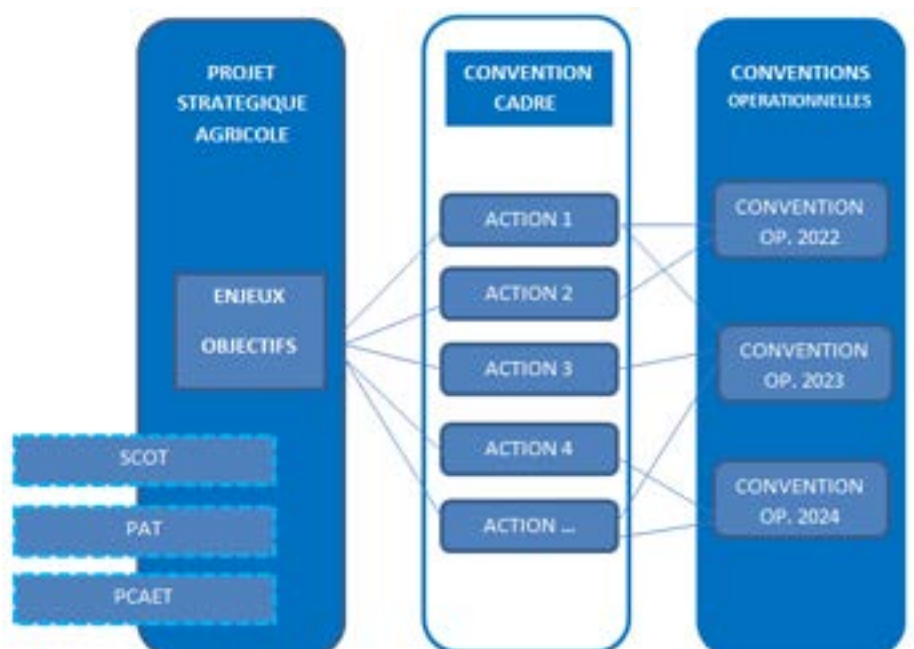
Il est construit par la Communauté de Communes en concertation avec la profession agricole et pour un territoire.

Schéma de cohérence du projet stratégique agricole avec les plans portés par la COMPA



3 instances

Ateliers de concertation des professionnels
Comité de pilotage
Séminaire agricole



Un projet en 4 étapes



ACTUALISATION DU DIAGNOSTIC AGRICOLE REALISE EN 2018 EN LIEN AVEC L'ELABORATION DU SCOT DU PAYS D'ANCENIS

4

Espaces agricoles



TRADUCTION DES ENJEUX IDENTIFIES ET PARTAGES EN ORIENTATIONS STRATEGIQUES

26

Enjeux



DECLINAISON DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES EN PISTES D' ACTIONS, ELABORATION DES FICHES ACTIONS

4

Orientations stratégiques qui répondent à 53 objectifs

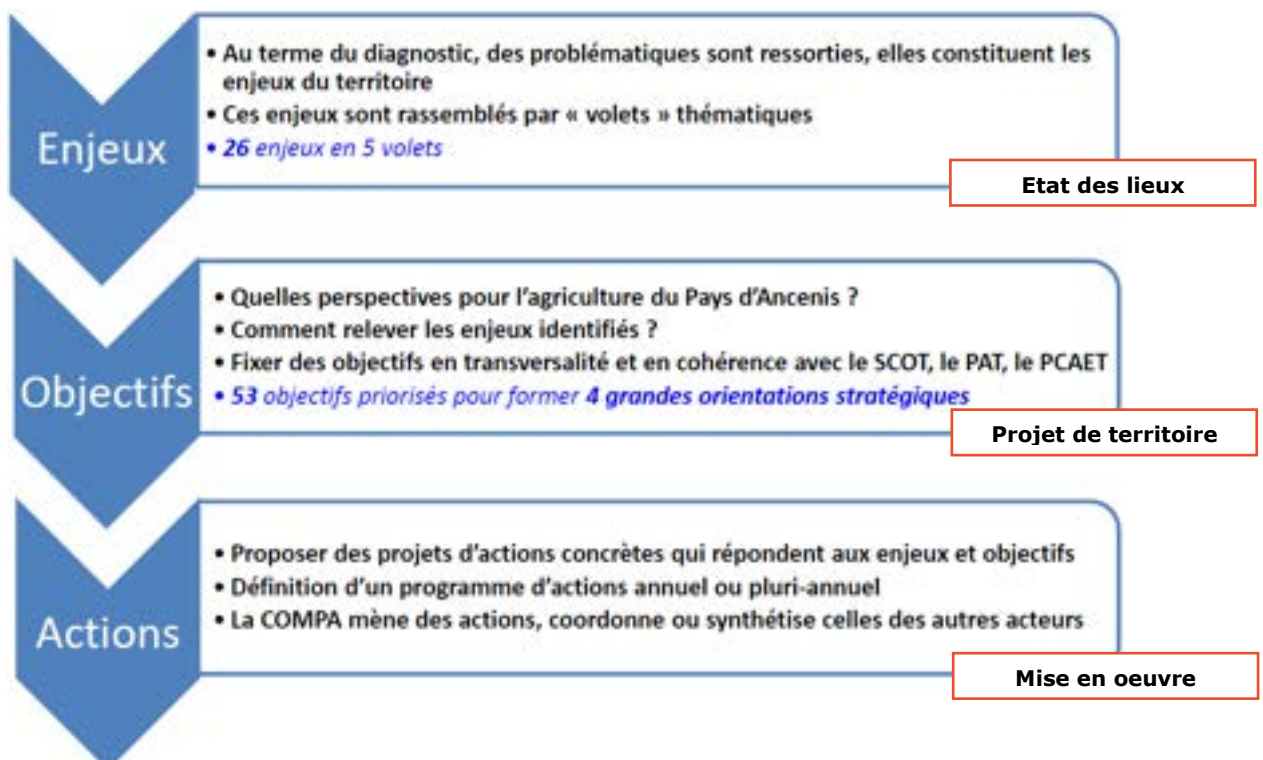


FORMALISATION PAR LA COMPA D'UNE STRATEGIE TERRITORIALE AGRICOLE

15

Objectifs prioritaires

Au terme des 3 premières étapes du projet, les acteurs ont successivement définis les enjeux, les objectifs et les actions à mener



DIAGNOSTIC AGRICOLE

Synthèse de l'état des lieux agricole

L'AGRICULTURE DU TERRITOIRE
EN QUELQUES CHIFFRES

L'ELEVAGE, PILIER DE
L'ECONOMIE AGRICOLE DU
TERRITOIRE (2019)



380

Millions d'euros de
chiffre d'affaires

60 000

Ha de SAU, soit 70%
du territoire
communautaire

547

Exploitations agricoles

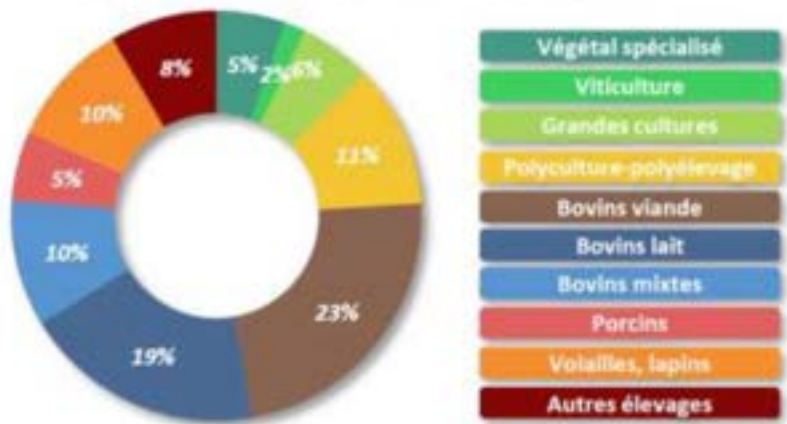
826

Chefs d'exploitations

> 3 fois

La consommation
alimentaire locale
produite (lait et
viande)

Répartition des exploitations agricoles
par orientation de production principale



Source : MSA



4 ESPACES AGRICOLES IDENTIFIES LORS DE LA CONCERTATION AVEC LES EXPLOITANTS AGRICOLES



PLATEAU NORD

- Polyculture et élevage
- Dynamisme agricole
- Maintien de l'élevage
- Concurrence foncière



PLATEAU SUD

- Cultures et élevage
- Evolution des systèmes de productions
- Concurrence foncière



COTEAU DE LA LOIRE

- Viticulture
- Morcellement
- Concurrence foncière



VALLÉE DE LA LOIRE ET MARAIS

- Elevage
- Qualité fourragère
- Accès vallée et îles
- Gestion des crues

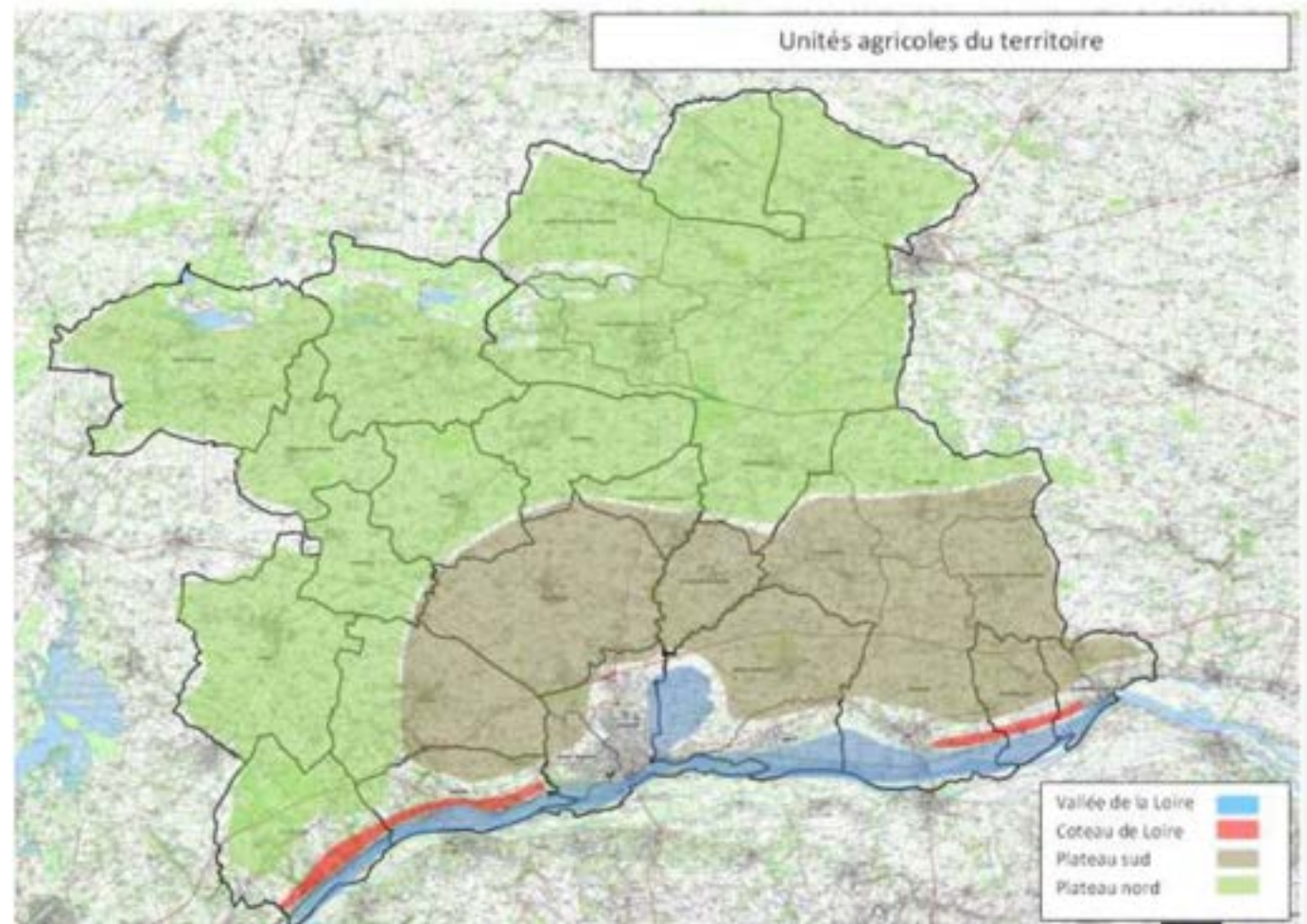
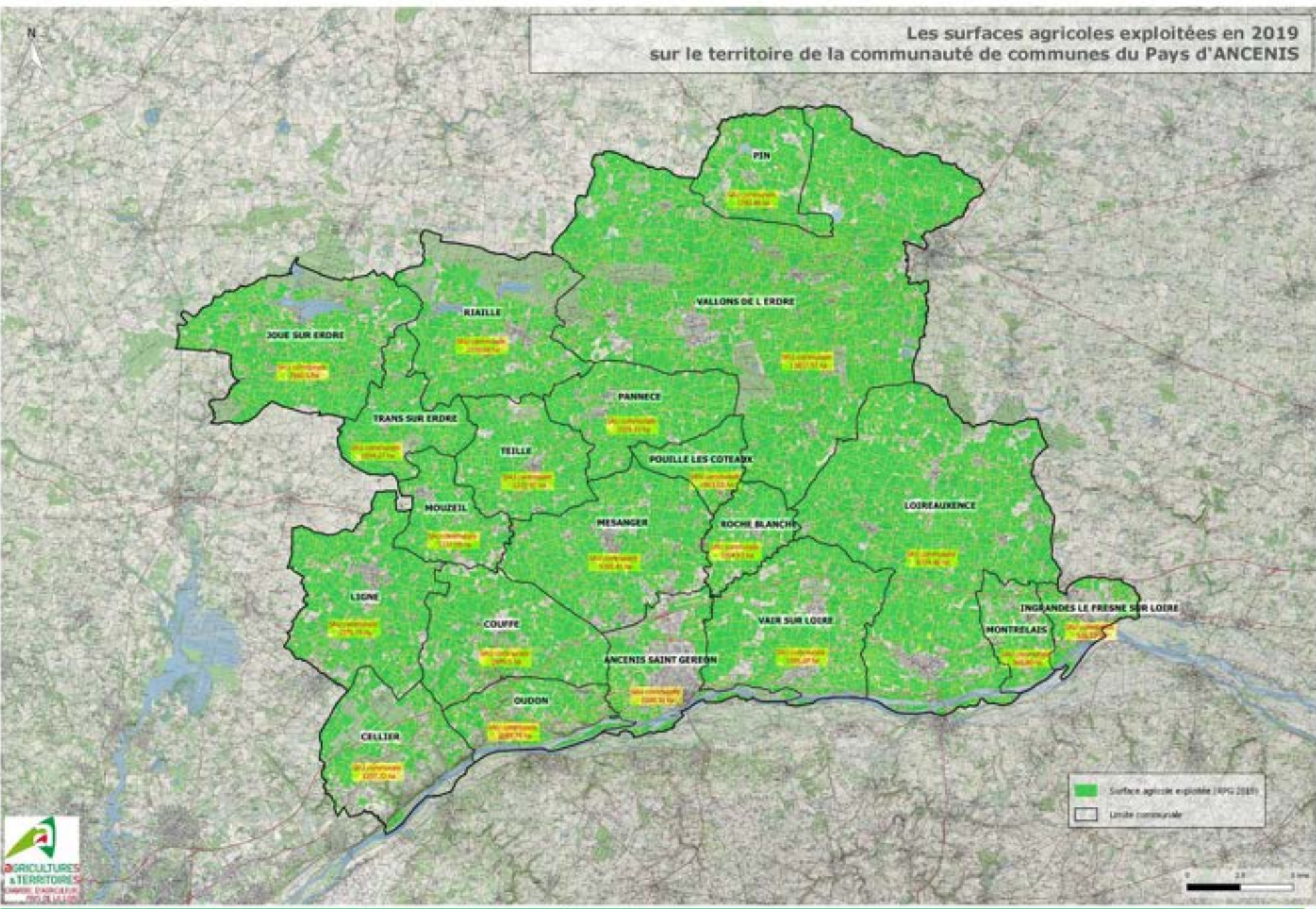


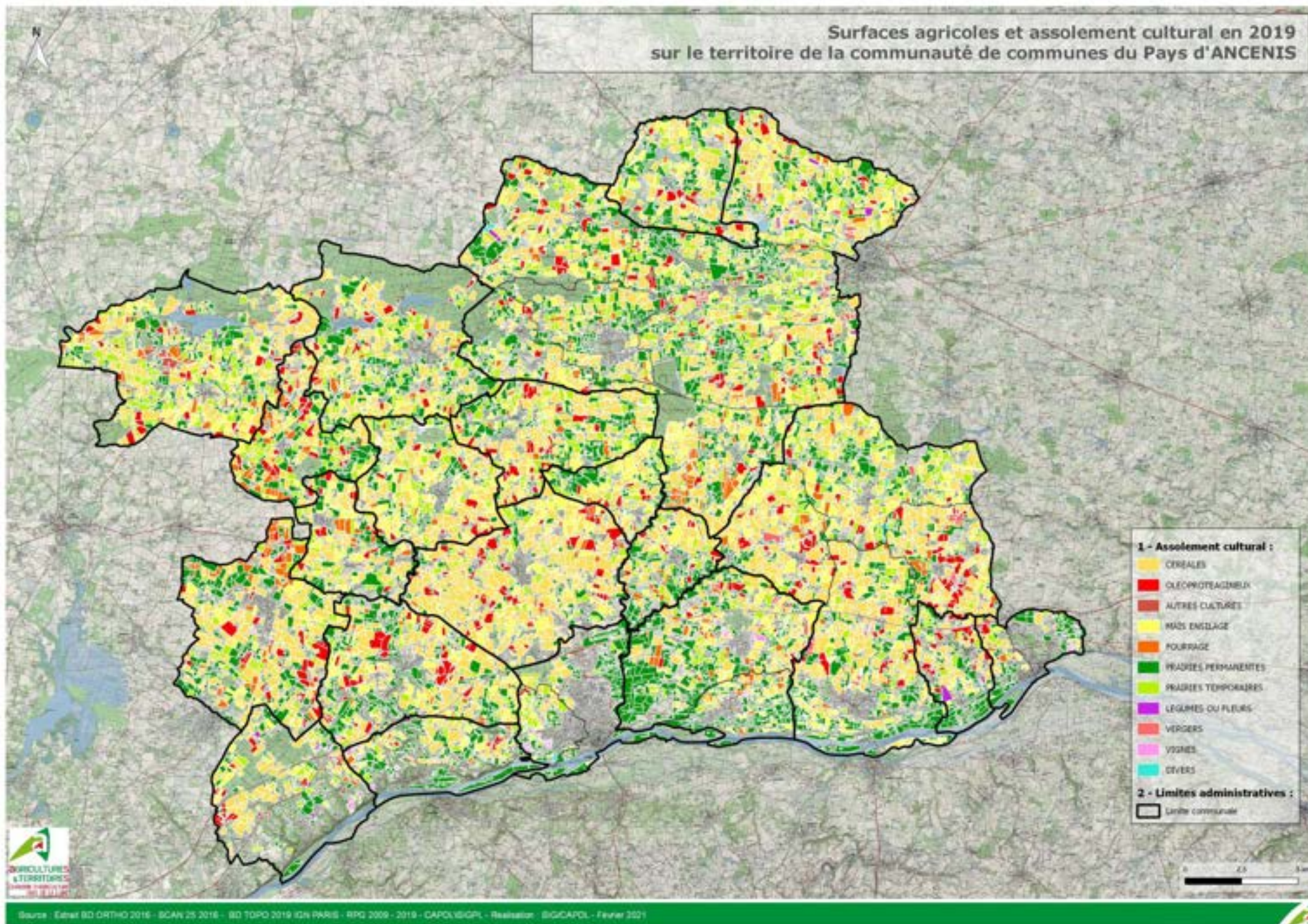
Figure 1 - Unités agricoles du Pays d'Ancenis identifiées par les exploitants lors de "l'atelier diagnostic / enjeux" 2021

Les surfaces agricoles exploitées en 2019
sur le territoire de la communauté de communes du Pays d'ANCENIS

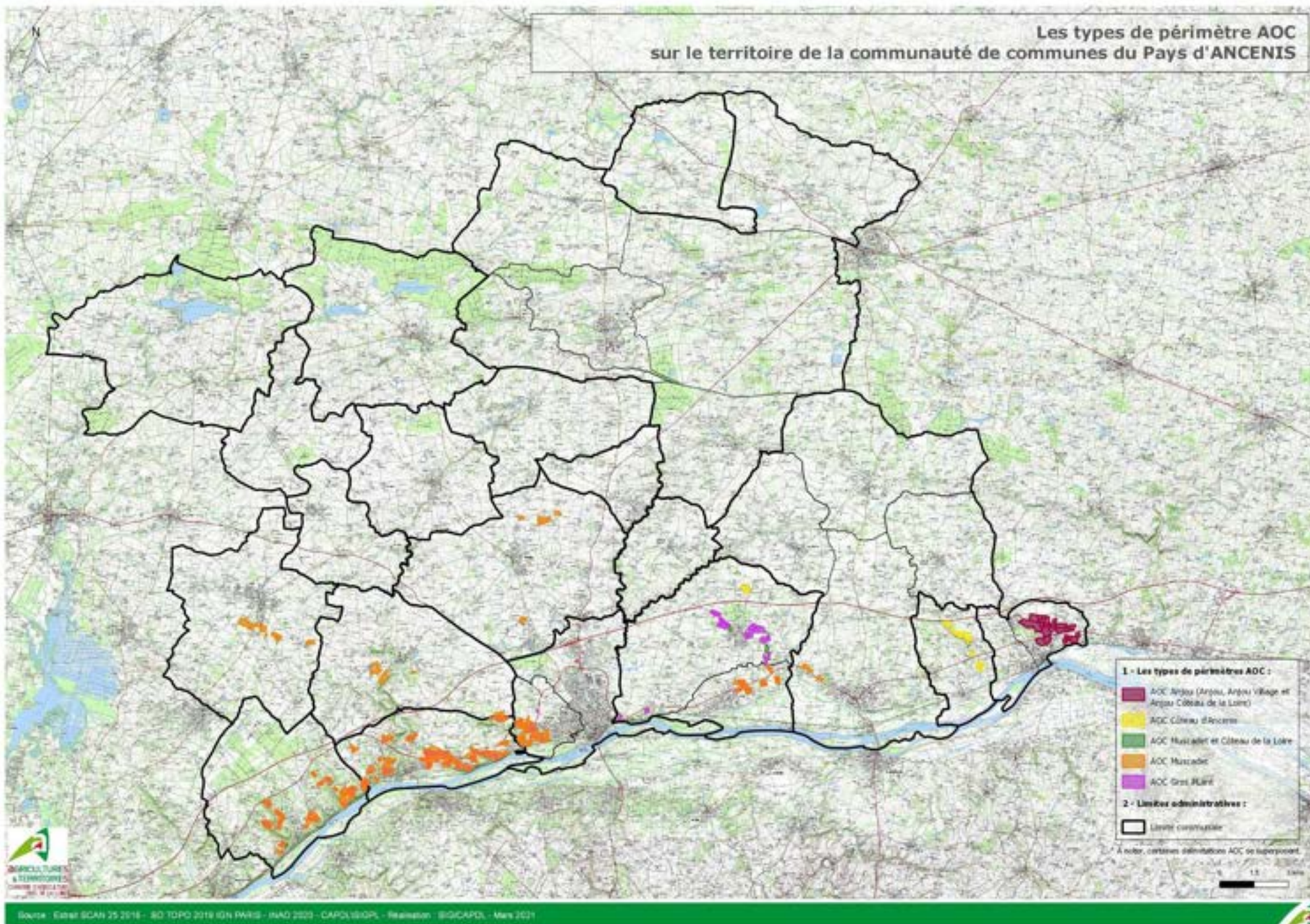


Source : Extrat BD DRT-0 2018 - SCAN 25 2018 - BD TOPO 2018 IGN PARIS - RPQ 2008 - 2018 - CAPDLSIGPL - Réalisation : SIGICAPOL - Janvier 2021

Surfaces agricoles et assolement culturel en 2019 sur le territoire de la communauté de communes du Pays d'ANCENIS



Les types de périmètre AOC sur le territoire de la communauté de communes du Pays d'ANCENIS



Des productions diversifiées

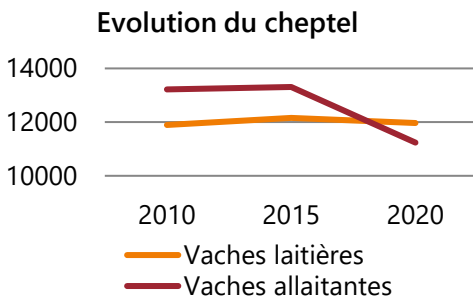


PRODUCTION BOVINE:

Une exploitation sur deux est en production bovine :

- Viande 44 % des élevages bovins
- Lait 36 %
- Mixte 20 %

Veaux de boucherie 1/3 de la production départementale

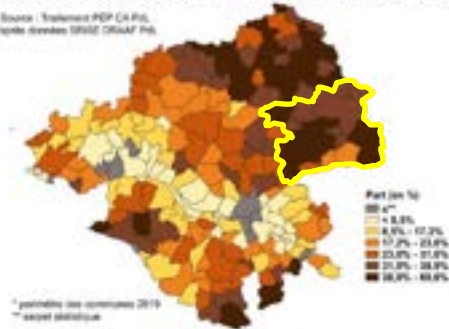


LES GRANDES CULTURES

40% des surfaces dédiées aux grandes cultures

Part de la surface en céréales oléoprotéagineux dans la surface déclarée à la PAC par commune* en Loire-Atlantique (2018)

Source : Traitement PEP CA PSL, d'après données DRSE ORSAP PA.



**+
2000
ha**

De grandes cultures en 10 ans



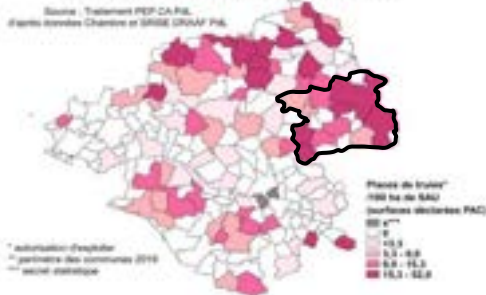
PRODUCTION PORCINE

« Rang » départemental :

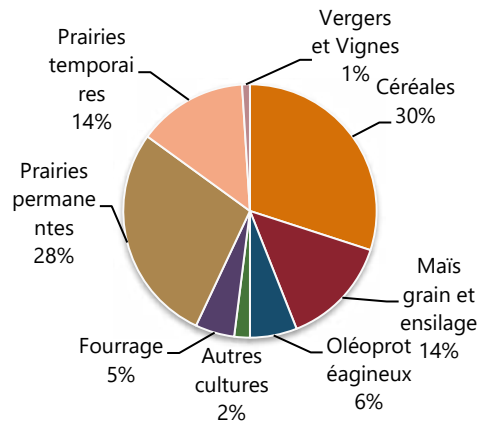
- 30% du cheptel de truies
- 27% du nombre de places de porcs charcutiers

Répartition des places de truies* par commune** en Loire-Atlantique (2018)

Source : Traitement PEP CA PSL, d'après données Charcuterie et DRSE ORSAP PA.



ASSOLLEMENTS 2019



42 %

De prairies, en recul sur 10 ans



PRODUCTION AVICOLE

17 % des élevage du département

Part des exploitations de volailles* dans l'ensemble des exploitations agricoles



LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES SPÉCIALISÉES

- 3% à 5 % de la surface agricole
- 7% des exploitations
- 25 % de l'emploi salarié
- Productions à haute valeur ajoutée

- 500 ha AOC - 19 viticulteurs
- Coop. départementale (SCAFLA)
- 20 % des producteurs qui commercialisent en vente directe

**500
ha**

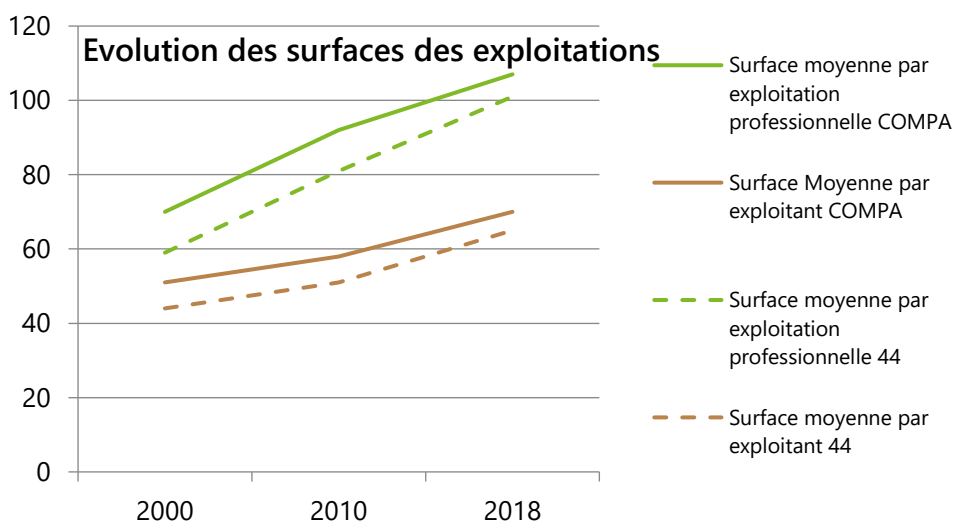
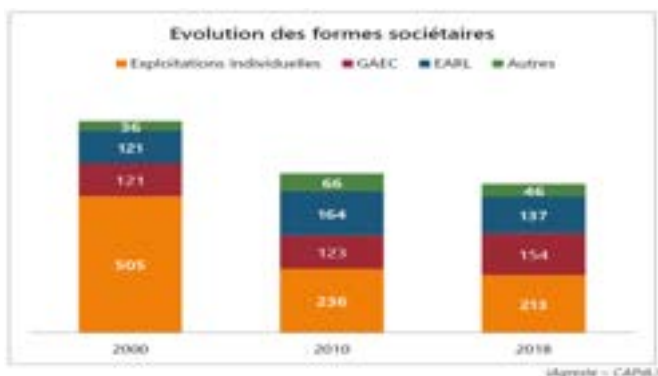
AOC

Une richesse d'hommes et de femmes



LES ENTREPRISES

- Erosion du nombre d'exploitations
- Renforcement des formes sociétaires
- Concentration des moyens de production



-30%

D'entreprise en 20 ans
-22% d'exploitants en 20ans

50%

Des exploitants ont plus de 50ans

48 ans

D'âge moyen



L'EMPLOI

- 1200 emplois directs
- Environ 3800 emplois indirects



+10%

D'emplois salariés à la production en 5 ans

Volet Économique

L'agriculture, activité économique structurante et dynamique du Pays d'Ançenis (attractivité)

Le maintien de l'élevage

Le renouvellement des générations

Les exploitations agricoles dans un contexte alliant développement des circuits courts, de proximité et maintien des circuits longs

L'innovation et l'adaptation

L'emploi et la formation

La diversité et la complémentarité des activités agricoles (présentes, identitaires et manquantes)

Volet Foncier

La protection des surfaces agricoles

L'optimisation du foncier, et les remparts à la fragmentation et à la déprise

Des prix du foncier et des logements accessibles

Le développement de l'agriculture de petites surfaces

La compatibilité et la complémentarité des usages agricoles avec l'environnement ou les loisirs

Volet Alimentaire

L'émergence, le développement de nouvelles filières et l'approvisionnement au-delà du territoire

La sensibilisation et l'éducation à l'alimentation de qualité et de proximité

Les circuits courts et l'accès aux produits locaux (débouchés en local)

L'approvisionnement de la restauration collective

Volet Environnemental

Une agriculture en synergie avec l'environnement et support de biodiversité

Le changement climatique, la gestion des sécheresses et de la ressource en eau

La qualité de l'eau, des sols et de l'air

La transition énergétique des exploitations

L'agriculture, acteur de la transition énergétique pour le territoire

Volet Sociétal

La place de l'agriculture dans la société

Le bien-être au travail

La coexistence des usages en milieu rural (agriculture/urbanisation)

L'attractivité et l'évolution des métiers et des activités

Le maintien et la valorisation des paysages

2 - LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Ambitions et projet du territoire

Une seconde phase d'échanges et de travail sous forme d'ateliers avec le monde agricole a permis de fixer des objectifs de façon exhaustive

53 objectifs ont été proposés par les exploitants et amendés lors d'une phase d'échange avec le Comité de Pilotage agricole (« COPIL ») composé des élus de la COMPA et de la Chambre d'agriculture. Une priorisation de ces objectifs a été effectuée afin d'en ressortir 4 grandes orientations pour ce projet agricole de territoire ambitieux. (Listes des 53 objectifs en annexe)

PERENNISER LE DYNAMISME ECONOMIQUE ET LA DIVERSITE AGRICOLE LOCALE

- Veiller au maintien des activités agricoles existantes
- Attirer et accompagner les candidats à la reprise et à l'installation
- Faciliter les transmissions d'exploitations d'élevage et les installations
- Appuyer les activités du territoire identitaires ou présentant un potentiel de croissance (*viticulture, appellations locales, pâturage de la vallées et des îles de la Loire, etc.*)

DEVELOPPER ET SOUTENIR LES PRODUCTIONS LOCALES ET IDENTITAIRES DU PAYS D'ANCENIS

- Caractériser ce qu'est un produit local dans le cadre du PAT du Pays d'Ancenis et développer la marque territoriale "Pays d'Ancenis". Valoriser les produits.
- Soutenir les initiatives de vente directe et autres solutions apportant de la valeur ajoutée
- Accompagner ou former à l'écriture des marchés publics de denrées alimentaires dans le cadre d'Egalim

ACCOMPAGNER LES ACTEURS SUR LES SUJETS TECHNIQUES, DU FONCIER, DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES PRODUCTIONS D'ENERGIE

- Protéger la terre agricole et sa vocation nourricière (observer et proposer des outils opérationnels)
- Participer à l'encadrement de la consommation foncière avec les documents de planification
- Conforter les qualités agronomiques ou environnementales du foncier (drainage, irrigation, équipements, plantations INAO, certifications, agroforesterie,...)
- Accompagner les projets agricoles en faveur des énergies renouvelables. Accompagner les dossiers pour une stratégie gagnant/ gagnant maîtrisée et favorable au territoire (Développement des ENR : photovoltaïque/ bâtiment, méthanisation, bois énergie) en lien avec le PCAET et le Giec PdL
- Répondre aux besoins en eau des milieux, des cultures et des élevages par une gestion des ressources (économiser, protéger et stocker l'eau, en lien avec les CTeau du territoire , le SAGE Estuaire de la Loire et le rapport du GIEC Pays de la Loire 2022). En position de vigilance sur le stockage.

VALORISER L'AGRICULTURE DU TERRITOIRE DU PAYS D'ANCENIS AUPRES DE LA POPULATION

- Faciliter la cohabitation des usages agricoles et non agricoles
- Communiquer et valoriser l'agriculture du Pays d'Ancenis en tant qu'activité économique au service des habitants, de l'environnement et du territoire, ainsi que les plus-values des services rendus par les prairies, les haies et les arbres



4

orientations stratégiques



15 objectifs prioritaires

3 - UN PLAN D' ACTIONS

Mise en œuvre opérationnelle

La troisième étape du Projet Stratégique Agricole Territorial consiste à répertorier des actions et les planifier pour mettre en œuvre les 4 orientations stratégiques

Une liste d'actions proposée

Le PSAT sera mis en œuvre au travers d'actions qui répondent principalement aux objectifs prioritaires, mais également à des objectifs de moindre importance pour lesquelles des actions simples peuvent être lancées.

Des actions proposées selon différentes mises en œuvre possibles :

- Des actions à créer
- Des actions existantes à poursuivre
- Des actions simples à mettre en œuvre
- Des actions à suivre portées par des partenaires

Suivi des actions, cohérence et coordination

L'objectif du PSAT consiste à coordonner les interventions de l'ensemble des acteurs pour que les actions se retrouvent renforcées par une cohérence transversale au sein d'un document unique structurant.

Ce document propose de lister les actions à lancer ou à préparer dans une échéance de court terme, sur la période 2023-2025.

Dans le même esprit de co-construction de la phase d'élaboration du PSAT, un suivi annuel par le Comité de Pilotage Agricole entre la COMPA et la Chambre d'Agriculture permettra d'ajuster, de compléter ou de planifier au delà de cette période les actions à mener. Annuellement de nouvelles fiches projets seront composées en fonction des réajustements nécessaires.

La coordination des actions, assurée par le COPIL s'appuiera sur un document de suivi et de synthèse des actions multipartenariales. Pour chaque action, ces fiches détailleront :

- Orientations stratégiques concernées
- Objectif(s) visé(s)
- Nom de l'action
- Chef de fil
- Partenaires
- Moyens (humains, financement, conventions, prestations, etc.)
- Calendrier



De nombreuses actions

Portées par les acteurs de l'agriculture coordonnés et organisés en réseau

Pérenniser le dynamisme économique et la diversité agricole locale

Le nombre d'exploitants ou d'exploitations poursuit sa baisse régulière depuis les années 2000, néanmoins cette évolution sur le territoire de la COMPA demeure plus modérée que dans le reste du département. L'activité agricole est en effet très ancrée et participe à l'identité du Pays d'Ancenis. Les formes sociétaires se développent notamment auprès des nouveaux entrepreneurs ayant bénéficié de la dotation Jeune Agriculteur. Comme ailleurs, l'installation et la transmission sont des sujets sensibles qu'il est nécessaire d'anticiper et d'accompagner afin de conserver la dynamique locale. L'agriculture est génératrice d'emplois dans les sites de productions (1180 chefs d'exploitation ou salariés) comme dans les activités agro-alimentaires (1810 emplois) ou les emplois indirects générés. L'activité d'élevage porcin ou de veaux de boucherie sont notamment de puissants générateurs d'emplois indirects (respectivement 6.1 et 5.9 ETP pour 1 emploi de production). L'élevage montre son importance dans le tissu économique et pas seulement avec les seules fermes bovines très identifiées sur le territoire.

D'ailleurs, la capacité alimentaire du Pays d'Ancenis dépasse largement les moyennes départementales et régionales et contribue ainsi considérablement à approvisionner les régions déficitaires.

L'agriculture participe donc pleinement au dynamisme économique du pays d'Ancenis, aux côtés des activités industrielles également bien établies et vitrine de la COMPA.

Par ailleurs, le vieillissement de l'âge moyen des chefs d'exploitations risque de modifier des équilibres de filières et la taille des fermes. La dynamique d'installation, bien que supérieure à la moyenne départementale, ne permettra pas le renouvellement de cette population. Elle concerne majoritairement les filières bovines (lait ou viande). Il est par conséquent important de

poursuivre l'accompagnement des installations et promouvoir les métiers agricoles dans l'ensemble des filières.

PROMOTION DU TERRITOIRE

Rencontre des étudiants et des porteurs de projets afin de promouvoir le Pays d'Ancenis pour assurer la relève agricole dans un contexte de concurrence territoriale.

FARM DATING ET JOB DATING

Organisation d'événements pour fluidifier les échanges et mettre en relation employeurs/futurs salariés ou cédants/porteurs de projets. Opération déjà menée par la COMPA, renouvelable une année sur deux.

RALLYE DE LA TRANSMISSION

Organisation d'événements pour faciliter la transmission d'exploitations identifiées, par des visites des porteurs de projets et avec la préparation préalable des participants (Prolongement de farm dating)

FACILITER LA CONSTRUCTION DE CHAIS POUR LES INSTALLATIONS EN VITICULTURE

Identification de foncier et de tiers investisseurs pour la construction de chais nécessaires au maintien et au développement de la viticulture

DEVELOPPER LES APPELLATIONS AVEC LES CRUS COMMUNAUX

Action en cours animée par la Chambre d'Agriculture afin de valoriser les productions locales.

COORDONNER L'OCCUPATION AGRICOLE DES ILES DE LA LOIRE DES MARAIS ET DES ESPACES SENSIBLES AVEC LES AUTRES PARTIES PRENANTES

Groupe de travail multipartenarial afin de conserver une activité agricole pérenne, productive et permettant d'entretenir des sites d'exceptions

MISE EN PLACE D'UN FOND D'AIDE A L'INSTALLATION

Dispositif en cours d'étude avec la Région afin de faciliter l'installation des jeunes en apportant une aide servant de levier économique et financier.

ANTICIPER LES TRANSMISSIONS : MATINEE INFO CEDANTS

Organisation de sensibilisation des exploitants de plus de 55 ans sur le sujet complexe de la transmission lors d'une demi journée avec la MSA et la SAFER.

EFFICIENCE DES TRANSMISSIONS

Promouvoir, faciliter et financer les accompagnements dans la transmission : expertise thématique ou coaching



Des actions à promouvoir

Portées par des acteurs coordonnés et organisés en réseau

SOUTENIR LES INITIATIVES SUR LE BIEN-ETRE ANIMAL

Concourir aux actions menées par le LIT OUESTEREL

ECHANGES / REGROUPEMENTS PARCELLAIRES

Améliorer la performance des entreprises et réduire les impacts environnementaux du morcellement en facilitant la mise en place de groupe d'échanges (un groupe déjà en réflexion sur le territoire)

ENCOURAGER L'USAGE DU DISPOSITIF REGIONAL

« RESOLUTION »

Dispositif régional : 1 problème / un groupe de réflexion / une solution

Développer et soutenir les productions locales et identitaires du Pays d'Ancenis

Les modes de consommation tendent à se tourner vers des filières courtes et locales depuis une décennie. Ce phénomène s'est momentanément accéléré en 2020 et 2021 avec la pandémie de COVID-19 durant laquelle les ménages français ont recherché à sécuriser leurs approvisionnements auprès de producteurs de proximité. Pour une part « sensibilisée » de la population, cette démarche d'achat local remet en avant une relation de confiance avec les producteurs et une meilleure connaissance des produits consommés. Pour d'autres, c'est aussi l'occasion de sélectionner ses produits, de créer du lien social et de répondre à des préoccupations éthiques.

Cette nouvelle approche des consommateurs ne semble se maintenir que pour les populations les plus aisées, cible moins touchée par l'inflation depuis 2022.

La COMPA s'est engagée dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT) afin d'établir l'état des lieux, de structurer les politiques publiques et les actions individuelles éparses. L'objectif d'un PAT est également de pouvoir massifier la consommation locale en mettant en relation les acteurs de l'alimentaire : producteurs, industrie agroalimentaire, artisanat, restaurateurs, consommateurs. La force du territoire demeure notamment dans la variété de ses agricultures et dans une identité géographique établie.

DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DE LA MARQUE « PAYS D'ANCENIS »

Réfléchir à une charte appliquant la marque « Pays d'Ancenis » aux produits alimentaires (échelonner par secteur et/ou produits)
Participation au Salon International de l'Agriculture (SIA) pour diffuser

et faire connaître la marque Pays d'Ancenis et ses productions

GUIDE DE LA VENTE DIRECTE / CARTACOMPA

Mise à jour et promotion de l'outil et de la base de données

CARACTERISER « UN PRODUIT LOCAL DE QUALITE »

Concertation, groupe de travail avec divers acteurs du territoire (producteurs, artisans, transformateurs, consommateurs, collectivité, Office de Tourisme (voir groupe Action 30 + collectivité, consommateurs et Office de Tourisme))

FORMATION DES CUISINIERS A L'USAGE DES PRODUITS LOCAUX

Formations des professionnels de la restauration collective à l'utilisation de produits locaux – saisonnalités, recettes, etc. avec l'implication des producteurs

SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT SUR LA TRANSFORMATION A LA FERME ET LA VENTE DIRECTE

Action auprès des exploitations afin de favoriser le développement des circuits courts

SENSIBILISATION DES JEUNES A L'ALIMENTATION LOCALE ET DE QUALITE

Actions d'éducation alimentaire envers les jeunes et implication des professionnels agricoles et des métiers de bouche. Evènements

ACCOMPAGNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE POUR LA PASSATION DE MARCHES PUBLICS

Etat des lieux des besoins par établissement (en individuel ou en collectif). Etat des lieux des productions, accompagnement juridique, formations des élus, gestionnaires et chefs de restauration collective

RENCONTRES B TO B ET CREATION D'UN RESEAU LOCAL « DU CHAMP A L'ASSIETTE »

Créer des temps de rencontres/ connaissances/ discussions entre les différents acteurs du champ à l'assiette (producteurs, transformateurs, commerçants, chefs). Faire 2 focus sur les acteurs des filières élevages bovins (lait, viande)



Des actions à développer

Portées par des acteurs coordonnés et organisés en réseau

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Poursuite des actions contre le gaspillage alimentaire avec l'implication des professionnels agricoles et des métiers de bouche (hors scolaires). Encourager les producteurs aux dons de leurs surplus aux associations caritatives du territoire.

VALORISATION DES BIODECHETS (LOI AGECE)

Développer une gestion territorialisée des déchets organiques « hors professionnels » en lien avec l'agriculture : Biodéchets (étude de gisement, étude des capacités d'accueil), déchets verts des déchetteries

Accompagner les acteurs sur les sujets du foncier, de l'eau et des productions d'énergie

Cette orientation stratégique rassemble des sujets techniques dont les réflexions à l'échelle du territoire peuvent également être mises en place à l'échelle d'un système d'exploitation. C'est dans cette perspective de travail à plusieurs niveaux que les thématiques foncières, environnementales et énergétiques devront être traitées.

ACCOMPAGNER A L'ECHELLE DES EXPLOITATIONS

De nombreuses actions et accompagnements existent d'ores et déjà à l'échelle de l'exploitation ; néanmoins certaines d'entre elles devraient davantage être diffusées. Il s'agit d'intensifier la sensibilisation des agriculteurs avec une mise à disposition de moyens ou d'une communication active et ciblée sur les thématiques prioritaires. L'objectif est également de massifier les accompagnements sur les thématiques eau/énergie/foncier.

ENVIRONNEMENT EAU ENERGIE

Le Pays d'Ançenis se caractérise par des entités géographiques et paysagères diversifiées entre la Vallée de la Loire, les coteaux et le plateau bocager. Cette richesse est mieux prise en compte grâce aux politiques publiques et documents d'urbanisme et de planification en évolution depuis plusieurs décennies.

Le prise en compte renforcée des enjeux climatiques et environnementaux présente l'occasion d'alimenter de nouvelles réflexions sur le rôle de l'agriculture pour le cadre de vie et l'environnement.

Les territoires se sont dotés d'outils pour la préservation de l'environnement, de la biodiversité du cadre de vie et du paysage (Natura 2000, planification avec inventaires de haies et de zones humides...) . L'agriculture y joue un rôle essentiel que le projet stratégique agricole peut unifier et

valoriser dans une réflexion plus globale, en concertation avec les citoyens et les professionnels. Cette orientation stratégique permet donc de synthétiser les objectifs qui concourent à faire participer l'agriculture à la protection de l'environnement et du cadre de vie.

LE FONCIER

Le sol est le support et la ressource de l'agriculture qu'il est nécessaire de protéger. Le foncier agricole occupe 68% du territoire soit environ 59.000 hectares. Au sein de la COMPA, les communes de la vallée de la Loire sont particulièrement touchées par une pression foncière qui tend à s'accroître encore davantage sur la frange ouest en contact avec la métropole nantaise. Or le potentiel agronomique riche et varié du Pays d'Ançenis a permis le développement de tous types de productions, ce qui fait une force du territoire : élevages, céréales, maraîchage, arboriculture et viticulture.

Il convient donc de préserver ce haut potentiel, notamment autour des centres urbains et des bourgs, et spécifiquement sur les coteaux occupés par l'activité viticole.

Les politiques publiques apportent des solutions au maintien des espaces agricoles, notamment avec l'application du « zéro artificialisation nette » et des compensations agricoles. Il convient aujourd'hui d'organiser ces politiques sur le territoire notamment grâce à la révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale en cours, à la mise en compatibilité des PLU et du PLH, et à la mise en œuvre par des actions concrètes.

Il est possible également d'élargir et de globaliser la réflexion sur les conséquences de la consommation des terres agricoles au travers d'une communication pour une prise de conscience collective à destination du grand public : la perte de foncier agricole et l'artificialisation constituent un affaiblissement irréversible pour les exploitations encore peu considérées par les projets d'extension urbaine.

L'agriculture sera également soumise à la ZAN et l'objectif de réduction de l'artificialisation des sols s'appliquera également aux constructions agricoles à compter de 2031. Ceci impliquera d'optimiser également les constructions nécessaires à l'exploitation agricole.



Des actions à inventer

Portées par des acteurs coordonnés et organisés en réseau

RESILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : DIAGNOSTIC ET INVENTAIRE DES RESSOURCES EN EAU

Réaliser un diagnostic de la ressource en eau en lien avec l'étude HMUC. Evaluer les besoins futurs, prioriser et accompagner les nouveaux stockages possibles

ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS : ADAPTER SON SYSTEME ET SES CULTURES POUR LIMITER LA DEPENDANCE A L'EAU, ET LA REUTILISER

Monter une offre d'accompagnement des agriculteurs en cohérence avec les objectifs du territoire et adapter les exploitations au changement climatique et à la raréfaction de la ressource en eau

PLAN D'ACTIONS CONCERTÉ ET COLLECTIF SUR LA MOBILISATION DE L'EAU ET LE DEVELOPPEMENT DE STOCKAGES EN EAU (ABREUVEMENT, AUTONOMIE FOURRAGERE)

Proposer un plan d'action de mobilisation de la ressource en eau suite au diagnostic (en lien avec le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau)

STOCKAGE CARBONE : SOUTENIR LA PLANTATION ET LA GESTION DURABLE DES HAIES

Développer une synergie entre acteurs pour la plantation de haies dans les espaces agricoles, périurbains et urbains, en lien avec le paysage

DEVELOPPER LES FERMES LAITIÈRES BAS-CARBONE

Proposer des accompagnements techniques aux fermes laitières afin de diminuer leur impact carbone (dispositif existant à développer)

ETUDIER AVEC D'AUTRES TERRITOIRES LA FAISABILITE D'UNE FILIERE BOIS ENERGIE ET AGROFORESTERIE

Identifier et réunir les filières de valorisation du bois et proposer un plan d'actions (CTeau)

DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES ET ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS

Entretien et restauration des cours d'eau et de leurs berges, des haies, etc. Développer les PSE, promouvoir les GIEE, groupe 30000, groupe dephy, etc.

- travail d'accompagnement sur la qualité de l'eau : réduction des produits phytosanitaires
- Accompagner les mises en conformité pour éliminer les pollutions ponctuelles
- Accompagner vers la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires

CONSOMMATION AU SEIN DES FERMES : SENSIBILISER OU ACCOMPAGNER POUR UNE DIMINUTION DES CONSOMMATIONS EN EAU

Réalisation de diagnostics et propositions de plan d'actions aux exploitations (autonomie fourragère, abreuvement, irrigation, etc.).

REPERER, INVENTORIER ET RECONQUERIR LES FRICHES AGRICOLES POUR LES REMETTRE EN CULTURE

Remettre en culture des terrains agricoles en friche par la réalisation de diagnostics/repérages, animation foncière, financement, AMO travaux auprès des agriculteurs

UTILISATION ET DIFFUSION DE L'OUTIL VIGIFONCIER

Suivi de l'outil mis à disposition par la SAFER afin de réagir sur les ventes auprès du monde agricole (Communes, Chambre d'agriculture, etc.)

POUSUIVRE LES ECHANGES ET LA CO-CONSTRUCTION DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION AVEC LES ACTEURS DE L'AGRICULTURE

Intégrer, associer et concerter les acteurs agricoles lors de toute réflexion sur les documents de planification et d'urbanisme

OPTIMISER LES FONCIERS EXISTANTS

Optimiser et gérer le foncier des zones d'aménagement et à l'intérieur même des parcelles aménagées dans les zones existantes et futures (découpage, densité, exploitation temporaire) afin de lutter contre la fragmentation des exploitants et

diminuer ainsi le bilan C liés au transports entre les exploitations et les champs.

Accompagner les aménageurs et les collectivités en développant et diffusant les bonnes pratiques

SENSIBILISER ET INFORMER POUR LUTTER CONTRE LA RETENTION FONCIERE

Proposer aux collectivités de communiquer sur la réglementation en urbanisme et aménagement ainsi que les évolutions à court, moyen et long terme, notamment en secteur viticole

PROMOTION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS SOLAIRES SUR LES BATIMENTS AGRICOLES

Faciliter et maîtriser le développement du solaire photovoltaïque sur les bâtiments existants : agricoles, industriels et commerciaux, et au sol (sols improductifs). Organisation de réunions d'information et de mise en relation entre agriculteurs et professionnels, avec le cadastre solaire

« AGRICULTURES ET ENERGIES RENOUVELABLES »

Partage des doctrines. Réunions techniques et comité de pilotage spécifique et élargi pour mener cette réflexion sur le territoire (méthanisation, micro-méthanisation, photovoltaïque au sol, éolien, etc.) au sein de la démarche PCAET.

Valoriser l'agriculture du territoire du Pays d'Ancenis auprès de la population

Le développement du Pays d'Ancenis avec des phénomènes de péri-urbanisation ou rurbanisation multiplie les interfaces entre l'agriculture et une part de la société qui s'était éloignée du milieu rural.

Il apparaît nécessaire d'accompagner la cohabitation des usages agricoles et non agricoles en rapprochant les acteurs pour comprendre les problématiques respectives sur des thématiques variées : la circulation agricole, l'accès aux terres et parcelles, les déchets, les zones de non-traitement, son rôle de « gestionnaire » du paysage

Au-delà de son rôle productif, l'espace rural constitue une source de richesse environnementale récréative, mais aussi pour le cadre de vie des habitants du territoire. Les aspirations sociétales en direction du milieu rural doivent intégrer les usages agricoles. C'est au travers d'une communication sur les activités agricoles en faveur de l'entretien des paysages, la gestion du bocage, de l'eau et bien sûr de la fonction nourricière des campagnes qu'une cohabitation équilibrée sera possible.

Les actions proposées devront favoriser un dialogue constructif et proposer des canaux de mise en relation entre les usagers du territoire du Pays d'Ancenis avec une occupation spatiale majoritairement agricole.

COMMUNIQUER SUR L'AGRICULTURE ET « ECHANGER AVEC LA SOCIETE » - ORGANISER DES PORTES OUVERTES DE FERMES

Communiquer sur les pratiques auprès du grand public, auprès de la GMS et des acheteurs

Diminuer la pression sociétale : Alléger les pressions sur la pratique agricole parfois incomprise. Informer et promouvoir la qualité des produits locaux au regard de produits alimentaires importés/extérieurs. Valoriser grâce à une communication positive au delà des démarches du Projet Alimentaire de Territoire

PROPOSER UN KIT DE COMMUNICATION POUR LES AGRICULTEURS ET LES ACTEURS SOUHAITANT COMMUNIQUER SUR L'AGRICULTURE ET PROPOSANT DE VALORISER LA PRODUCTION LOCALE

Création et mise à disposition d'un kit de communication, simple, appropriable et adaptable à de multiples publics (lien marque « Pays d'Ancenis »). Informer et développer une communication positive et pédagogique sur l'évolution des besoins de l'agriculture et des optimisations existantes : se déplacer, irriguer et stocker l'eau, défricher, etc. Quelle place de l'agriculture dans la société ?

CO-CONSTRUCTION D'UNE COMMUNICATION SUR L'AGRICULTURE AVEC LES ACTEURS DU TOURISME

Avec les acteurs du tourisme, déterminer un plan d'actions de communication sur l'agriculture (notamment sur les itinéraires Vallée de la Loire et coordonné avec les territoires voisins). Fixer avec l'office de tourisme un objectif de valorisation de l'agriculture (gîte, paysages, productions, viticulture, etc.)

CREER DES SUPPORTS PEDAGOGIQUES LE LONG DES VOIES CYCLABLES

S'appuyer sur les organisations touristiques pour communiquer sur l'agriculture du Pays d'Ancenis : les productions, l'entretien des haies et du bocage, les spécificités du Pays d'Ancenis, etc. Diffuser et communiquer auprès de la population touristique

PRESERVER LA BONNE COHABITATION DE PARCELLES CULTIVEES AVEC LES RIVERAINS OU FUTURS RIVERAINS

Intégrer une réflexion et travailler avec les aménageurs fonciers et les collectivités : Planter des haies au sein des projets d'urbanisation, etc. (guide des bonnes pratiques des aménageurs envers l'agriculture).



Des actions pour informer

Portées par des acteurs coordonnés et organisés en réseau

Concertation et rencontre impérative avant demande d'autorisation d'urbanisme, avec avis consultatif, remise de conseils, etc. Proposer aux pouvoirs publics de communiquer sur les zones non traitées (« ZNT ») et d'informer de la population.

ACTIONS CULTURELLES EN LIEN AVEC L'AGRICULTURE

Echanger avec les acteurs de la Culture afin d'intégrer les sujets agricoles dans les actions et la programmation locale (lien SIA) et consommer responsable et local lors des événements

COMMUNIQUER SUR L'AGRICULTURE ET ECHANGER AVEC LES ELUS COMMUNAUX

Diffuser, rencontrer et informer régulièrement les élus locaux sur les sujets agricoles

CREER DU LIANT ENTRE LES PROFESSIONNELS ET FAVORISER ENTRAIDE, EXERCER UNE VIGILANCE

Constituer et animer un réseau de référents communaux pour une vigilance sur le mal être et l'isolement des agriculteurs. S'appuyer sur ce réseau pour également créer du liant auprès de l'ensemble des agriculteurs à l'échelle communale ou de plusieurs communes (événement, réunions, etc.)

PROJET STRATEGIQUE AGRICOLE TERRITORIAL PAYS D'ANCENIS

MAINTENIR LE DYNAMISME AGRICOLE LOCAL ET
DES PRODUCTIONS DE QUALITE POUR LE
DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



**Projet collaboratif mené en 2021 / 2022, piloté par
la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis
et la Chambre d'agriculture**

Contact

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Olivier CHABIRAND
olivier.chabirand@pl.chambagri.fr
02 53 46 62 34 – 06 70 11 43 65
Antenne du Pays d'Ancenis 02 53 46 62 81

